



QUASI-STATUTS ENVIRONNEMENT ET AGENCES DE L'EAU : EXTINCTION PROGRAMMEE, COMBAT PERMANENT

Certains ont découvert mercredi matin, comme une surprise, la fin programmée des recrutements sous quasi-statut. Ce n'en est pas une pour les agents qui subissent depuis des années l'absence de revalorisation, les blocages de promotion, et le mépris adressé aux agents de catégorie C assumant des missions de B sans reconnaissance.

📄 CONTEXTE LES FAITS

En décembre 2025, à la CCPM, FO remettait en main propre à la direction le courrier des médiateurs du Parc National de La Réunion resté sans réponse depuis mars. Ces personnels attendent toujours.

👊 Ce que FO revendique — Les avancées obtenues

Sur le volet indemnitaire, les revalorisations obtenues sont réelles et significatives pour les agents de l'OFB et des Parcs nationaux. FO le revendique : c'est le résultat d'un travail syndical ancré dans ces établissements, pas d'une bienveillance soudaine de l'administration. La prime de police pour les agents de l'OFB exerçant des missions de police est désormais acquise.

⚠️ Alerte — Agences de l'eau

Mais FO ne fera pas semblant : pour les agents des Agences de l'eau, le compte n'y est pas. Les agents en haut de grille, avec de l'ancienneté, sont exposés à des gains nuls ou quasi nuls. FO est peu implanté dans les Agences de l'eau — nous le disons sans détour — pourtant, nous considérons que ces agents méritent la même attention que les autres. Nous nous battons pour qu'ils ne soient pas les oubliés de cette réforme.

🔍 LE PIÈGE DES PROMOTIONS : FO A FORCÉ LA REMISE À L'AGENDA

Si FO a immédiatement identifié le piège de l'extinction sur les promotions, l'administration, elle, ne l'avait tout simplement pas vu. Sans nouveaux recrutements, le système promu-promouvable s'effondre mécaniquement : moins de promouvables, moins de promus, des agents bloqués en fin de grille pendant des années, des experts qui partiront. C'est FO qui a forcé la remise de ce sujet sur la table. Un accord de principe a été obtenu pour travailler à des mesures dérogatoires d'avancement. C'est un minimum, et nous veillerons à ce qu'il devienne un maximum d'engagement.

⚠️ POINT DE VIGILANCE

L'interministériel a acté que les plannings indemnitaires figureront dans des notes de gestion et non dans les arrêtés co-signés.

→ Ce qui est dans un arrêté s'impose. Ce qui est dans une note de gestion se contourne. FO dénonce cette architecture délibérément fragile, qui offre aux établissements la possibilité de faire pression à la baisse sur les rémunérations selon leur situation budgétaire. Ce n'est pas une garantie, c'est une déclaration d'intention

🚫 REQUALIFICATION DES C EN B : DOSSIER SANS RÉPONSE

Sur la requalification des agents de catégorie C assumant des missions de B, notamment dans les Parcs nationaux, l'administration continue de regarder ailleurs. Ce sujet a été porté par FO en CCPM, documenté, remis en main propre. Pendant ce temps, ces agents continuent de faire le travail sans la reconnaissance ni la rémunération qui vont avec.

📌 FO exige que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 16 juillet et qu'une réponse datée soit apportée. Ce n'est plus négociable.

👊 FO EXIGE POUR LA SUITE

- ▶ Des mesures dérogatoires d'avancement concrètes, écrites et opposables avant toute dégradation de la situation des agents en poste
- ▶ La tenue d'une CCPM avant la fin de l'année pour permettre les promotions tant qu'il en est encore temps
- ▶ Le rehaussement des garanties indemnitaires au niveau de l'arrêté et non de simples notes de gestion contournables
- ▶ Une revalorisation réelle pour les agents des Agences de l'eau, notamment ceux en haut de grille
- ▶ Une réponse ferme et datée sur la requalification des C en B dans les Parcs
- ▶ Des conditions de recrutement dignes pour les futurs contractuels : CDI là où c'est possible, niveaux de rémunération connus à l'avance
- ▶ L'application sans délai de la subrogation pour les contractuels, bloquée par la DGFIP

📅 AGENDA

Une réunion plénière est prévue le 16 juillet, suivie d'une deuxième séance fin août et d'un passage en CSA ministériel. FO sera présente à chaque étape avec ses mandats et ses dossiers.

▶ CONCLUSION FORCE OUVRIERE

L'administration a produit une réforme incomplète, mal calibrée, et par endroits délibérément fragile pour les agents.

FO l'a vu, l'a dit, et continuera à l'imposer sur la table. Les agents méritent mieux qu'une réforme bâclée présentée comme une victoire.

🌟 **ON NE DÉFAIT PAS LES DROITS DES AGENTS SANS RÉPONSE.**

**POUR TOUT COMPRENDRE,
POUR S'ORGANISER,
POUR RÉSISTER :**

REJOIGNEZ NOUS !

Vos représentants :

Olivier EYRAULT, Fabrice MORIZUR, Isabelle WITTE - OFB
Caroline ARTHEMISE, Alexandre PEDRE, Fany RIVIERE, Arsène NOEL - Parc National de la Réunion
Frédéric HOTTIN - Agence de l'Eau
Zaïnil NIZARALY - secrétaire général FEETS-FO

